

Modification N°3 Approbation - 2022

MEYZIEU

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

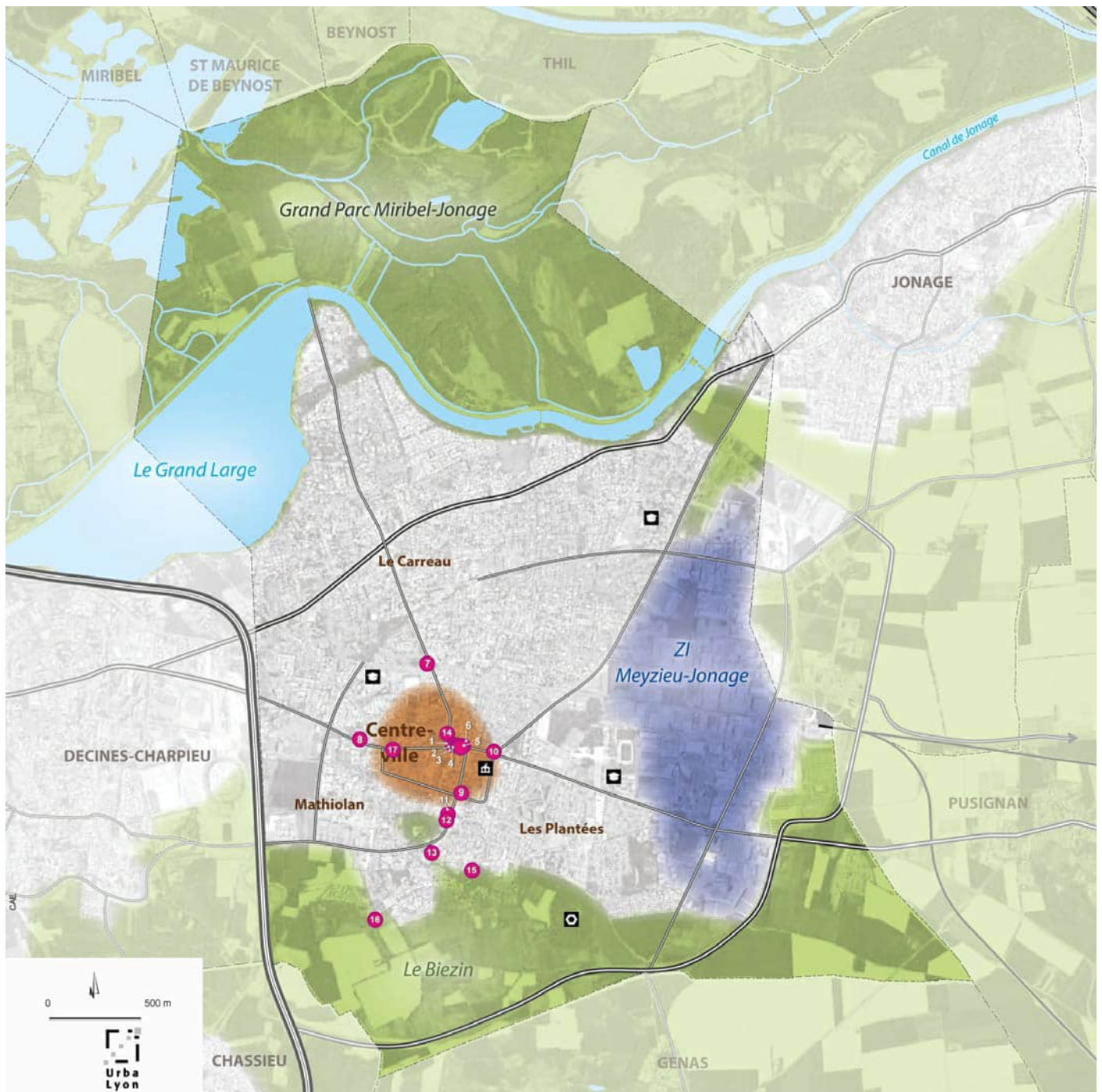
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle

25

Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu culturel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

69 Rue de la République

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux et quatre travées ; présence de commerces/services en rez-de-chaussée ; Toiture à quatre pans à ressaut ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère.
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que des encadrements de baies peints et un œil de bœuf.

Prescriptions

Elément à préserver: maison

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux et six travées dont celle la plus à l'ouest en retrait d'alignement ; présence de commerces/services en rez-de-chaussée (traces des anciennes enseignes peintes en façade) ; toiture à quatre pans ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère ;
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que des encadrements de baies en pierre et quelques lambrequins ;
- Présence d'un porche dans la partie en retrait.

Prescriptions

Elément à préserver: maison



Elément Bâti Patrimonial

73 Rue de la République

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux et trois travées ; toiture à deux pans ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère.
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que des encadrements de baies peints.

Prescriptions

Elément à préserver: maison



Elément Bâti Patrimonial

75 Rue de la République

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Implantation perpendiculaire à la voie, dans la profondeur de parcelle ; ménage un espace de respiration ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux, une travée verticale sur le pignon sur rue, et quatre travées sur la façade principale sur cour ; toiture à quatre pans ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère ;
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que l'encadrement en pierre de la porte.

Prescriptions

Elément à préserver: maison



Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine

**Caractéristiques à retenir**

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Implantation non continue par rapport aux constructions environnantes ; les vides ménagent des espaces de respiration ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux et trois travées verticales ; toiture à quatre pans ; commerce/service en rez-de-chaussée ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère.
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que les encadrements de baies.

Prescriptions

Elément à préserver: maison

Elément Bâti Patrimonial

79 Rue de la République

Références

Typologie : Maison de ville

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Maison de ville implantée en front de rue, dans un ensemble constitué de plusieurs maisons, faisant face à la mairie ; très perceptible dans le paysage urbain en raison du vide de la place Général De Gaulle ;
- Implantation sur une voie historique ; activité liée au passage routier ;
- Implantation non continue par rapport aux constructions environnantes ; les vides ménagent des espaces de respiration ;
- Bâtiment développé sur trois niveaux et trois travées verticales ; toiture à deux pans à demi-croupe, dénotant par rapport aux maisons de ville de l'ensemble urbain ; présence de commerce/service en rez-de-chaussée ;
- Marqueur du paysage urbain et élément de repère.
- Bâti de facture modeste, sans autre ornement que des encadrements peints.

Prescriptions

Elément à préserver: maison



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : 'Bois d'Ardenne' - Grande propriété n°4

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison bourgeoise, implantée dans son parc ; parcelle triangulaire, au carrefour de trois voies ;
 - Maison de maître implantée dans la partie est, en retrait d'alignement ; en partie perceptible depuis l'espace public, masquée dans sa partie inférieure par le mur d'enceinte ;
 - Développée sur trois niveaux (dont un sous comble) et trois travées verticales ; toiture à quatre pans en ardoises, percée de trois lucarnes ;
 - Nombreux éléments de modénature et d'architecture : composition symétrique des façades, encadrements de baies en pierre de taille, bandeau et corniche périphériques, balcon central...
 - Grand parc boisé planté d'arbres de haute tige, très visibles depuis la rue ;
 - Propriété circonscrite par un mur d'enceinte ; présence d'une dépendance au sud et d'un édicule dans la partie nord du parc ;
 - Portail en pierre de taille, placé à l'angle, marqueur du paysage urbain ; présence d'une porte piétonne sur le mur est, avec encadrement en pierre de taille.
- Propriété qui structure le paysage urbain, constitue un repère et un élément identitaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, portail et porte piétonne, édicule, parties de mur.

Les accès devront se faire dans le respect du mur d'enceinte, du portail et de la porte piétonne.



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Ancienne grande propriété aujourd'hui lotie par un ensemble pavillonnaire. Elle se compose d'une maison de maître implantée en retrait d'alignement à l'est et de plusieurs dépendances au sud, implantées en front de rue qui marquent le paysage urbain. Ces éléments très perceptibles depuis l'espace public, constituent des repères visuels et des éléments identitaires.

< La maison de maître : Maison cossue, implantée dans l'axe de son portail, encadrée de deux platanes ;

- Bâtiment tripartite avec corps principal de grande dimension, flanqué de deux extensions carrées ; toitures à quatre pans ; présence de deux tourelles engagées, ainsi que d'une extension contemporaine en façade principale en habillage bois ;

- Très visible depuis l'espace public grâce à son mur d'enceinte alliant pierre de taille et briques ; ainsi que les piles du portail en pierre de taille moulurée ; jeu de bichromie ;

- Présence de boisements remarquables, à proximité de la maison, et au nord de la propriété.

< Les dépendances et le mur : présence de quatre corps de bâtiment remarquables, à l'ouest, à l'architecture similaire dont trois implantés sur rue ; ils sont pris dans le mur d'enceinte (une cinquième dépendance est présente plus à l'est, à proximité directe de la maison de maître).

- Ils présentent de nombreux éléments de modénature et d'architecture remarquables : bandeau périphérique surlignant le rez-de-chaussée, enchaînement de bras de force en appui sur un bandeau périphérique de briques soulignant les dépassés des toitures à quatre pans... C'est un ensemble très visible sur rue, renforcé par le mur d'enceinte percé de deux porches ainsi qu'un portail remarquable en pierre de taille ;

- Ces dépendances fonctionnaient avec la maison bourgeoise située au 9bis.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison de maître, dépendances, mur, portes, portails.

Enjeux de préservation et mise en valeur des éléments encore présents de cette propriété, notamment en raison de leur caractère structurant.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue (ancien hôtel aujourd'hui désaffecté) implantée en retrait d'alignement, de façon discontinue sur une parcelle d'angle ;
- Façades symétriques, composées avec soubassement marqué par bandeau filant et chaînages d'angle ;
- Eléments de modénature et d'architecture notables : encadrement de baies mouluré, entablement, fronton triangulaire, épis de faîtage...
- Mur console et grille en fer forgé sur rue, parvis minéral avec parterres ;
- Parc remarquable à l'arrière, clos par un haut mur d'enceinte rue d'Aquitaine.
- Bâtiment qui constitue un repère et s'impose dans le paysage urbain par son gabarit (trois niveaux + combles et sept travées verticales), sa situation à l'angle de deux voies et son architecture travaillée.

Prescriptions

- Eléments à préserver : maison, mur et grille, portail



Elément Bâti Patrimonial

97 Rue de la République

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Bois d'ardenne

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété est implantée sur une parcelle triangulaire. Plusieurs bâtiments ont été démolis et le parc a été réaménagé et transformé en parc public, ce qui fait que la grande propriété d'origine ne se lit plus très bien aujourd'hui et apparaît plutôt comme une maison bourgeoise avec son parc.
- La maison de maître est située sur une parcelle d'angle et est donc fortement perceptible dans le paysage urbain, notamment car la parcelle est dans l'axe de perspective de la rue de la République.
- La maison de maître est composée d'un grand corps de bâtiment large de sept travées verticales et développé sur deux niveaux.
- L'architecture est sobre mais soignée, bien que quelques traces d'anciens décors peints soient visibles, soulignant les encadrements de baies et l'étagement. Quelques éléments viennent enrichir la façade : balcon central, lucarne en œil de bœuf à habillage zinc...
- Un haut portail en fer forgé, encadré par deux piles de pierre de taille moulurée marque l'angle du carrefour, prolongé par un mur d'enceinte.
- Les boisements du parc sont de qualité et participent à la qualité du paysage environnant.
- L'ensemble, situé à un carrefour, est un repère et un marqueur du paysage urbain et constitue un élément identitaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison et le portail

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison de type pavillon cossu ou villa, à l'architecture atypique par rapport aux constructions environnantes ; développée sur trois niveaux (dont un sous comble) et trois travées verticales ;
- Le bâtiment est organisé en deux parties et présente une variation des orientations de toiture, implantées de façon perpendiculaire ;
- La charpente est apparente en façade et présente une ferme cintrée ; la toiture est en ardoises et possède une haute cheminée cylindrique en briques ;
- La parcelle est circonscrite par un mur : sur rue, le mur console est surmonté d'une grille en fer forgé et doublé d'une haie plantée, ce qui ménage quelques vues de la propriété depuis la rue ;
- Le parvis est planté de deux platanes ;
- Le jardin se développe à l'arrière et présente des boisements notables.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue implantée en recul par rapport à la rue ;
- Façade simple, caractérisée par sa longueur (5 travées verticales et deux niveaux) ;
- Façade principale composée d'une symétrie axiale que renforce le fronton surmontant les trois travées centrales ; un feston en bois orne le débord de toiture ;
- Présence d'une glycine courant en façade ;
- Mur console et grille en fer forgé sur rue, doublée en partie d'une haie végétale (ouverture sur la rue) ;
- Parvis soigné alternant minéral et végétal ;
- A l'arrière, parc remarquable par de belles dimensions en milieu urbain, et des boisements de qualité.

Prescriptions

Eléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison cossue dans son parc implantée sur une parcelle angle ;
- Le bâtiment adopte la courbe de la voie ; il est développé de façon variable, sur deux à trois niveaux ;
- La maison se démarque dans son environnement immédiat par son architecture soignée, contrastant avec un bâti rural plus ordinaire autour ;
- A noter, des éléments de modénature et d'architecture notables : tour engagée, chaînages d'angle, encadrements de baies moulurés, épis de faîtage, soubassement à bossage, lucarnes-pignons, corniche périphérique, balcon d'angle à balustrade...
- le jardin est développé à l'arrière, en terrasse et présente deux arbres très visibles dans le paysage ;
- Présence d'un mur d'enceinte et de soutènement, en partie en galets hourdés, très présent sur rue, avec encadrement du portail en pierre de taille.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur d'enceinte et portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :



Caractéristiques à retenir

- Petite maison bourgeoise, implantée au nord de son parc, perpendiculairement à la voie ;
- Propriété close par un mur d'enceinte, en partie remaniée, présence de piliers de briques encadrant le portail ;
- Présence de hauts arbres, très perceptibles depuis la voie publique ;
- Maison de base rectangulaire à un étage, tournée vers son jardin ; toiture à deux pans et pignon sur rue ;
- Présence de plusieurs éléments de modénature notables, traités par la bichromie des façades : encadrements de baies de pierre, appuis de baies en saillie moulurés ; présence de volets bois dauphinois extérieurs à doubles vantaux, garde-corps de ferronnerie à l'étage.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, mur de clôture



Elément Bâti Patrimonial

17 Chemin de la Sapinière

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : 'La Côte Chevière'

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Maison des champs, implantée en plein cœur d'un grand parc boisé ;
- Elle est issue d'une vaste grande propriété qui allait de la rue Curtat (dépendance en front de rue + mur et portail) au chemin de la Sapinière (dépendance dans un angle) ;
- Aujourd'hui le lien avec la rue Curtat est peu lisible, hormis par la présence d'un portail remarquable qui porte le nom de la propriété, prolongé par un mur bahut en brique surmonté d'une grille en ferronnerie ajourée ; à l'origine ce portail (flanqué de deux piles en pierre et de bouteroues) débouchait sur la maison ; aujourd'hui la perspective est bouchée par un local d'activité qui est venu perturber la lecture de l'ensemble ; une dépendance persiste au n° 18 de la Curtat, elle est développée dans la longueur et possède des aisseliers en bois qui soutiennent le débord de toiture ; on peut également remarquer les traces d'une composition de platanes, de part et d'autre du portail ;
- La maison de maître est composée de trois travées verticales et de trois niveaux et possède une architecture simple ;
- Chemin de la Sapinière, on peut noter la présence d'un mur d'enceinte avec portail métallique en partie ajouré, doublé d'une grande allée plantée ;
- Le parc possède de grandes dimensions ainsi qu'une forte densité de boisements très visibles depuis la rue ;
- Cette propriété est un élément identitaire de la commune et bien que la maison de maître ne soit pas visible depuis l'espace public, on en perçoit les attributs depuis la rue Claude Curtat et le chemin de la Sapinière.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, portail, mur bahut avec grille, dépendance en front de rue sur Claude Curtat

Références

Typologie: Grande propriété avec un bâti principal ayant un rapport au parc

Nom : Château du Trillet, maison d'enfant Marcel Bertone

Valeurs :

- Architecturale
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Ce bâtiment cossu est un ancien grand domaine, devenu propriété communale en 1978. Il est implanté au cœur d'un parc boisé qui masque partiellement la visibilité depuis l'espace public. Un mur d'enceinte haut en partie conservé, surmonté d'une couvertine en tuile, circonscrit la propriété.

Ce bâtiment imposant, de plan quadrangulaire, se développe sur trois niveaux et cinq travées sur les façades principales est et ouest contre deux travées sur les autres faces. Il est également constitué de deux volumes en ressaut en façades nord et sud, qui s'élèvent sur un niveau. La maison possède une architecture de type maison des champs très ordonnancée, rythmée et régulière : elle est percée de baies rectangulaires hautes, fermées de volets en bois qui contribuent à la cohérence d'ensemble. En revanche, elle présente des façades latérales quasiment aveugles.

Elle se compose de divers éléments de modénature et d'architecture notables : encadrements de baies en pierre de taille, chaînage d'angles, bandeau mouluré en périphérie, chien assis, clés de voutes saillantes qui couronnent les baies etc. Elle est couverte par un toit à quatre pans, surmonté de hautes cheminées. Autrefois, un lanterion sommital le bâtiment au centre de la toiture mais a été supprimé lors d'une réfection.

La maison s'accompagne d'un parc avec des boisements de qualité. La trace d'une ancienne allée est perceptible à l'est du parc, au niveau du chemin du Villardier. Elle offrait un axe de perspective sur la façade principale est de la maison. De l'ancien portail qui permettait un accès au site via cette allée, il ne demeure que les piles, aujourd'hui absorbées dans le mur d'enceinte prolongé.

Au nord de la propriété, visible depuis l'espace public, se situe un pigeonnier hexagonal bicolore à toiture zinc, qui a été récemment restauré par la commune.

La propriété marque le paysage urbain par ses dimensions imposantes, par son architecture rythmée et ordonnancée de maison des champs. Elle s'inscrit également au sein d'un parc arboré qui participe largement à sa mise en valeur.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison, pigeonnier



Références

Typologie: Bâtiment scolaire

Nom : Centre Henri Lebrun

Valeurs :

- Architecturale
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

L'édifice date de la fin du XIX^{ème}-début du XX^{ème} siècle et assure aujourd'hui la fonction de conservatoire de musique et d'arts dramatiques de Meyzieu.

Le bâtiment se trouve à l'intersection de la rue de la République et de la rue Henri Lebrun. Il prend la forme d'un L avec un angle coupé pour s'adapter au carrefour. À l'arrière du bâtiment se déploie une cour avec une partie végétalisée au nord de la parcelle. Il est implanté à l'alignement de façon discontinue.

L'édifice principal est couvert d'une toiture à pans multiples en tuiles rouges en léger débord. Dans la continuité de l'aile ouest du conservatoire s'inscrit une extension plus récente respectant la hauteur des baies de l'édifice d'origine avec une toiture terrasse. Des marches permettent l'accès à la porte d'entrée centrale qui est surélevée par rapport au niveau de la rue.

Les trois façades sur rue de l'édifice suivent une même composition et langage architectural soignés. Les façades sont traitées en bichromie afin de souligner les soubassements et modénatures (encadrements des baies, entablement, écussons). Les baies se développent sur deux étages principaux et un niveau de combles et présentent des dimensions variables : les percements au premier niveau sont rectangulaires, à l'étage supérieur ils prennent la forme d'une anse de panier tandis qu'au dernier étage ils sont carrés.

Au premier étage, les deux ailes disposent d'une baie obstruée, créant un effet de symétrie par rapport à la façade sud-est. La symétrie est pourtant illusoire puisque la façade sud affiche une travée de moins que la façade est. Cette dernière présente un décalage de baies sur une travée, lié à la présence d'un escalier. La façade sud-est suit une composition symétrique avec des écussons RF en hommage à la République Française de part et d'autre de l'entrée surmontée de l'inscription « centre Henri Lebrun » et de deux baies au niveau supérieur.

Le bâtiment marque le paysage urbain par son implantation et son architecture soignée. Cet édifice structure le carrefour, constituant un repère dans le paysage du centre-ville et marquant la transition entre le centre urbain et le quartier pavillonnaire au Nord. C'est aussi un élément de mémoire d'un bâtiment communal de représentation.

Prescriptions

Éléments à préserver : édifice principal, hors extension

